

1ER TROPHÉE SENIOR CLASSIC MID-AMATEUR

36 TROUS STROKE PLAY

- Date limite d'inscription : 1 Octobre 2021
- Règlement disponible sur notre site internet
- 210 allée du Golf de la Marterie 24260 Saint Félix de Reilhac Renseignements : 05 53 05 61 00

DROITS D'INSCRIPTION

MEMBRES: 30€ NON MEMBRES: 75€

CLASSIC MID -AMATEURS - GOLF DE LA MARTERIE

LES 16 ET 17 OCTOBRE 2021 REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers répondant aux exigences du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGOLF ou d'une fédération étrangère reconnue et s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35 € et possédant un certificat médical autorisant la pratique du golf en compétition enregistré avant le début de l'épreuve, ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021 ,attester avoir répondu négativement à toutes les questions du formulaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi la participation sera compromise. Les joueuses et les joueurs doivent avoir 25 ans la veille du 1er jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le 16 octobre 1989 ou avant. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le vendredi 15 octobre 2021 sur réservation des départs à l'accueil du golf (05.53.05.61.00).

Deux séries :

- série Messieurs : comprenant 37 joueurs au maximum, index inférieur à 18.5 / repères 2 Marques Blanches.
- série Dames : comprenant 11 joueuses au maximum, index inférieur à 20.5 / repères 4 marques Bleues.

Les déficits d'inscrits dans l'une des épreuves, Classic Mid Amateur ou Grand prix Seniors pourra être reporté dans l'autre épreuve en ne dépassants pas le nombre total de joueurs autorisé pour l'ensemble des deux épreuves à cette époque de l'année soi 96 joueurs dont 21 dames minimum et 10 Wild Card

Les inscriptions seront retenues en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid Amateur, puis les index à la date de clôture des inscriptions, enfin selon l'ordre d'arrivée des inscriptions. Tout en respectant le nombre minimum de dames

L'index pris en compte sera celui des participants à la date de clôture des inscriptions. En cas de scratch après la date de clôture des inscriptions la liste des inscrits pourra être complétée selon les mêmes critères que la liste initiale.

Si à la date de clôture des inscriptions le champ de joueur est incomplet il pourra l'être en ajoutant des dames ou/et des messieurs

III - CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX

Un classement brut par série sera établi et sera pris en compte pour le calcul du ranking National Mid Amateur.

Les 3 premiers de chaque série recevront un souvenir.

Départage : en cas d'égalité pour la première place de chaque série à la fin de l'épreuve, le départage se fera par un PLAY-OFF en mort subite sur les trous 4 puis 9 et ainsi de suite si nécessaire.

NB : en cas d'impossibilité de terminer un PLAY-OFF ou de le faire jouer, le classement provisoire RMS deviendra définitif.

Tirage des départs : les départs du T1 se feront en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite National Mid Amateur puis l'index. Pour le T2 ils se feront dans l'ordre inverse des résultats du T1.

IV - ENGAGEMENTS

Les bulletins d'inscription sont à envoyer à l'adresse du golf de la Marterie.

Bulletins disponibles en ligne sur le site du Golf de la Marterie :

https://leslodgesdugolfdelamarterie.com/

de la Ligue NA:

https://www.ligue-golf-nouvelle-aquitaine.fr/

Les inscriptions ne seront validées qu'a réception des droits d'engagements transmis par courrier à :

Classic Mid-Amateurs

Domaine de la Marterie

22 allée du golf de la Marterie

24260 St Felix de Reilhac

Clôture des engagements :

Vendredi 1er Octobre 2021 à 17h00

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le jeudi 14 Octobre par affichage au club de la Marterie et sur le site du Golf ainsi que sur le site de la Ligue NA

Droit d'engagement:

2 tarifs (30 et 75 euros) détaillés sur le bulletin d'inscription.

Tout joueur déclarant forfait au-delà du jeudi 14 Octobre 2021 à 12h00 restera redevable du droit d'engagement.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

VI - DROIT A L'IMAGE

Tout participant accorde aux organisateurs le droit de photographier ou de filmer sa participation à l'évènement à des fins promotionnelles et publicitaires nécessaires à la communication.

La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement

Contact: Domaine de la Marterie 05.53.05.61.00

1^{ER} Trophée seniors - GOLF DE LA MARTERIE

LES 16 ET 17 OCTOBRE 2021 REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers répondant aux exigences du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGOLF ou d'une fédération étrangère reconnue et s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35 € et possédant un certificat médical autorisant la pratique du golf en compétition enregistré avant le début de l'épreuve, ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021 ,attester avoir répondu négativement à toutes les questions du formulaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi la participation sera compromise. Les joueuses et les joueurs doivent avoir 50 ans la veille du 1er jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le 16 octobre 1989 ou avant. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le vendredi 15 octobre 2021 sur réservation des départs à l'accueil du golf (05.53.05.61.00).

Deux séries :

- série Messieurs : comprenant 38 joueurs au maximum, index inférieur à 18.5 / repères 3 marques Jaunes.
- série Dames : comprenant 10 joueuses au maximum, index inférieur à 20.5/Repères 5 marques Rouges.
- 1/3 des joueurs sera retenu par leur place au Mérite National Amateur (Messieurs & Dames à la date de clôture des inscriptions)
- 1/3 » des joueurs (+ places mon attribues par le critère précèdent) retenus par la place au Mérite national Seniors (Dames & Messieurs) à la date de clôture des inscriptions. Les places restantes étant attribuées par l'ordre des index. L'index pris en compte sera celui des participants à la date de clôture des inscriptions.

Les déficits d'inscrits dans l'une des épreuves, Classic Mid Amateur ou Grand prix Seniors pourra être reporté dans l'autre épreuve en ne dépassants pas le nombre total de joueurs autorisé pour l'ensemble des deux épreuves à cette époque de l'année soi 96 joueurs dont 21 dames minimum.

En cas de scratch après la date de clôture des inscriptions la liste des inscrits pourra être complétée selon les mêmes critères que la liste initiale.

Si à la date de clôture des inscriptions le champ de joueur est incomplet il pourra l'être en ajoutant des dames ou/et des messieurs

III - CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX

Un classement brut par série sera établi et sera pris en compte pour le calcul du ranking National Mid Amateur.

Les 3 premiers de chaque série recevront un souvenir.

Départage : en cas d'égalité pour la première place de chaque série à la fin de l'épreuve, le départage se fera par un PLAY-OFF en mort subite sur les trous 4 puis 9 et ainsi de suite si nécessaire.

NB : en cas d'impossibilité de terminer un PLAY-OFF ou de le faire jouer, le classement provisoire RMS deviendra définitif.

Tirage des départs : les départs du T1 se feront en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite National Mid Amateur puis l'index. Pour le T2 ils se feront dans l'ordre inverse des résultats du T1.

IV - ENGAGEMENTS

Les bulletins d'inscription sont à envoyer à l'adresse du golf de la Marterie.

Bulletins disponibles en ligne sur le site du Golf de la Marterie :

https://leslodgesdugolfdelamarterie.com/

de la Ligue NA:

https://www.ligue-golf-nouvelle-aquitaine.fr/

Les inscriptions ne seront validées qu'a réception des droits d'engagements transmis par courrier à :

2 tarifs (30 et 75 euros) détaillés sur le bulletin d'inscription.

Tout joueur déclarant forfait au-delà du jeudi 14 Octobre 2021 à 12h00 restera redevable du droit d'engagement.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

VI - DROIT A L'IMAGE 1er Trophée seniors

Domaine de la Marterie

22 allée du golf de la Marterie

24260 St Felix de Reilhac

Clôture des engagements :

Vendredi 1er Octobre 2021 à 17h00

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le jeudi 14 Octobre par affichage au club de la Marterie et sur le site du Golf ainsi que sur le site de la Ligue NA

Droit d'engagement:

Tout participant accorde aux organisateurs le droit de photographier ou de filmer sa participation à l'évènement à des fins promotionnelles et publicitaires nécessaires à la communication.

La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement

Contact : Domaine de la Marterie 05.53.05.61.00

BULLETIN INSCRIPTION LA MARTERIE SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021

| | CLASSIC MID-AMATEURS |
|---------------------|--------------------------------|
| | 1 ^{er} TROPHEE SENIOR |
| NOM : | |
| PRENOM : | |
| DATE DE NAISSANCE : | |
| N° DE LICENCE : | |
| INDEX : | |
| MOBILE : | |
| ΛΛΛΙΙ . | |

Les inscriptions doivent être accompagnées de leur règlement, et doivent parvenir au golf avant le 1 Octobre 2021.
Règlement par chèque à l'ordre de « SAS DE LA MARTERIE EN PERIGORD »

TARIFS

Droit d'engagement membre Golf de la Marterie : 30€ Droit d'engagement non membre Golf de la Marterie : 75€

Adresse:

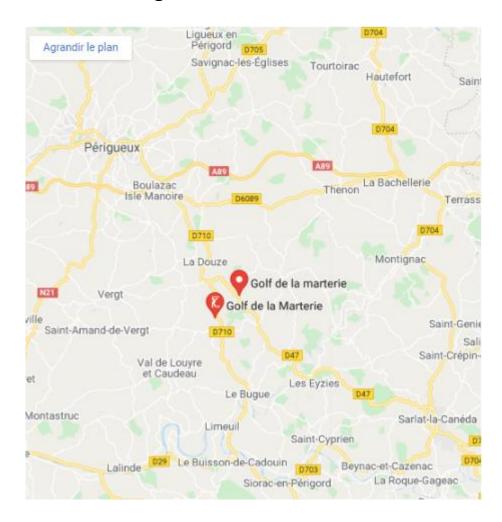
Domaine de la Marterie 210 allée du golf de la Marterie 24260 St Félix de Reilhac

05 53 05 61 00



Plan d'accès:

En Dordogne dans le Périgord Noir à 30 Km de Périgueux, en direction du Bugue.



Nouveau : Possibilité d'hébergements sur place.

Les lodges du golf de la Marterie / Infos: 05.53.05.61.00

https://leslodgesdugolfdelamarterie.com/les-lodges/